

En quoi le pronom « on » a-t-il une valeur anaphorique ?

Le cas des successions d'occurrences de « on »

Marine Delaborde, Frédéric Landragin

Lattice, CNRS, ENS, Université de Paris 3, PSL Research University, Université Sorbonne Paris Cité.

Notre objet d'étude concerne la valeur anaphorique du pronom « on ». Selon les grammaires du français, le pronom « on » est toujours nominal et employé comme sujet désignant des référents humains animés. Mais ces référents sont souvent difficiles à identifier précisément ; est-ce qu'il s'agit d'un « on » inclusif ou exclusif ? A-t-il une valeur plutôt spécifique ou générique ? Par ailleurs, comment doit-on considérer une succession de plusieurs occurrences de « on » ? L'anaphore est une reprise sémantique d'un antécédent par un autre syntagme qui ne peut être interprété seul, et on peut se demander dans quelle mesure c'est le cas avec « on », et dans quelle mesure ce type de succession contribue à la cohérence textuelle.

Problématique

La valeur anaphorique du pronom « on » est une question qui divise. Certains auteurs avancent que ce pronom ne peut pas référer. Dans ce cas, il ne peut donc pas être anaphorique. Selon Atlani (1984), « *on* n'a aucune valeur référentielle ». Bouguerra (1999) évoque une « vacance référentielle » pour le pronom « on ». Cependant, d'autres auteurs accordent à ce pronom une capacité référentielle. C'est le cas de Riegel, Pellat et Rioul (1994) qui parlent de « référence anaphorique » pour les pronoms ou encore de Gjesdal (2008) qui parle plutôt de « complexité référentielle » à propos de « on ».

Approche

En prenant comme base un ensemble d'exemples discutés dans la littérature ainsi que des exemples trouvés en annotant le corpus Democrat, nous partons de cette dernière hypothèse selon laquelle ce pronom peut référer à un antécédent.

(1) Mon ami et moi étions arrivés à 10 heures. On est repartis à 11 heures.

Dans l'exemple (1), il y a bien un facteur anaphorique qui intervient dans l'interprétation de « on » qui réfère à l'antécédent « Mon ami et moi ». Comme le souligne Cabredo Hofherr (2008), il existe néanmoins certaines contraintes à l'anaphore du pronom « on ». Il ne peut pas être repris par un pronom de 3ème personne autre que lui-même, du moins quand il

prend certaines valeurs, notamment l'interprétation générique. Nous considérons que « on » peut être anaphorique et qu'il peut aussi faire partie d'une « chaîne de références » – c'est-à-dire l'ensemble des expressions référentielles reliées par des anaphores coréférentes (ce que certains auteurs appellent parfois « chaînes anaphoriques ») – comme dans l'exemple (2), même quand le référent est flou. Dans ce cas, il faudra préciser que la référence n'est pas stricte.

- (2) « Elle parle aussi avec une sentimentalité criante. Ma soeur et moi on l'arrête. On l'arrête à temps. Alors elle dit on ne me laisse pas parler ici. Mais ce ne sont pas des paroles qu'on a envie d'entendre, je ne sais pas pourquoi. »
(AKERMAN Chantal, Ma mère rit, 2013, p. 37)

Dans l'exemple (2), les deux premiers « on » réfèrent strictement à l'antécédent « Ma sœur et moi » et sont donc anaphoriques. Cependant, les deux « on » suivants désignent ces même personnages tout en apportant une dimension plus générale, même si le troisième « on » relève du discours rapporté. Pour ces deux dernières occurrences, la référence à l'antécédent n'est donc pas stricte mais le lien sémantique est là. En effet, même si l'interprétation de « on » glisse vers une certaine généralité, le lecteur s'en aperçoit à peine. Il serait donc dommage de ne pas rendre compte de ce phénomène. Autrement dit, que la coréférence soit stricte ou non, le lecteur continue sa lecture avec le « suffisant » qu'il a compris, c'est ce qu'ont démontré les travaux de Ferreira (2002) sur la théorie « good-enough », et c'est la démarche que nous suivrons pour la construction et l'analyse des successions de « on ».

Conséquences : nouvelle approche de l'annotation des chaînes de références

Pour le traitement de « on » dans les chaînes de références en linguistique de corpus, cela peut poser problème. En effet, les annotateurs ont tendance soit à traiter les « on » flous comme des singletons alors qu'il existe bien un lien avec un antécédent, soit à inclure tous les « on » dans une même chaîne, alors qu'ils ne coréfèrent pas du tout. Pour éviter ces écueils, il est nécessaire de proposer un schéma d'annotation adapté à la référence floue et au traitement « good-enough ». Avec un tel schéma, et sous réserve que l'accord inter-annotateurs soit satisfaisant, il devient possible d'intégrer le pronom « on » aux chaînes de références et de mieux rendre compte de la cohérence textuelle.

Bibliographie

- Atlani, F. (1984). *On l'illusionniste*. In *La langue au ras du texte* (p. 13-29). Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Bouguerra, T. (1999). L'autre je(u) du on. In J. Brès, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne, P. Siblot : *L'autre en discours*. Montpellier : Publications de l'Université de Paul Valéry, Montpellier III.
- Cabredo Hofherr, P. (2008). Les pronoms impersonnels humains : syntaxe et interprétation. *Modèles linguistiques*.
- Charolles, M. (2014). Annotation des expressions référentielles et profondeur de traitement. In M. Fossard & M.-J. Béguelin (Éd.), *Nouvelles perspectives sur l'anaphore : points de vue linguistique, psycholinguistique et acquisitionnel* (p. 55-98). Bern : New York: Peter Lang.
- Creissels, D. (2008). Impersonal pronouns and coreference: the case of French on. *University of Lyon*.
- Ferreira, F., Bailey, K. G. D., & Ferraro, V. (2002). Good-Enough Representations in Language Comprehension. *Current Directions in Psychological Science*, 11(1), 11-15.
- Gjesdal, A. M. (2008). *Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle*. Université de Bergen.
- Landragin, F., Potier, J., & Bothua, M. (2017). Annotation manuelle d'expressions référentielles : expérimentations pour simplifier les prises de décisions et optimiser le processus. In *9èmes Journées Internationales de la Linguistique de corpus*. Grenoble, France.
- Landragin, F., & Tanguy, N. (2014). Référence et coréférence du pronom indéfini on. *Langages*, 195(3), 99.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France – PUF.